



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des urgences hospitalières face à la canicule

Question au Gouvernement n° 845

Texte de la question

SITUATION DES URGENCES HOSPITALIÈRES FACE À LA CANICULE

Mme la présidente . La parole est à M. Guillaume Garot.

M. Guillaume Garot . La canicule frappe durement, davantage encore les plus pauvres et les plus fragiles. Les injustices sociales aggravent les effets du climat. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.*) Concrètement, ceux qui vivent dans des logements sans isolation – les bouilloires thermiques – comme ceux qui sont les plus vulnérables – les enfants et les personnes âgées – sont les plus exposés.

Il est évidemment utile de conseiller à chacun de boire régulièrement et de rester au frais. Les messages de prévention sont nécessaires, mais vous conviendrez qu'ils sont insuffisants,...

M. Benjamin Lucas-Lundy . Oui, c'est un peu léger !

M. Guillaume Garotsurtout si les épisodes de canicule se répètent chaque été et s'allongent, constituant ainsi un risque sanitaire majeur, d'autant plus que nos hôpitaux sont déjà sous forte tension. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs du groupe EcoS.*) Le président Macron avait promis en avril 2023 de régler le problème des urgences en dix-huit mois : promesse sans lendemain.

Plusieurs députés du groupe SOC . Il n'a rien réglé !

M. Guillaume Garot . En 2024, deux services d'urgence sur trois ont fermé au moins une journée durant les mois de juillet et août. Nous sommes en juillet 2025 et la situation s'est dégradée : des services engorgés, contraints de fermer certains jours et certaines nuits, faute de médecins urgentistes disponibles. (*Mêmes mouvements.*) Nous savons ce qu'il en est en Mayenne, comme dans bien d'autres départements de France, hélas.

Monsieur le ministre de la santé, comment nos hôpitaux passeront-ils l'été ? Pouvez-vous donner aux Français la garantie qu'ils seront partout bien accueillis aux urgences, maintenant, mais aussi tous les jours de l'année ? C'est un enjeu de santé et un impératif de justice entre tous les Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs des groupes EcoS et LIOT. – M. Sacha Houlié applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins.

M. Yannick Neuder, ministre chargé de la santé et de l'accès aux soins . Votre question est l'occasion de rappeler la nécessité des gestes de prévention à l'égard des plus fragiles, notamment les personnes âgées, handicapées et sans domicile, ainsi que les enfants. Nous avons tous la responsabilité de souligner le rôle

essentiel de la prévention. Vous soulevez aussi un enjeu majeur : la capacité d'accueillir dans de bonnes conditions les patients dans les services d'urgence, tant dans l'Hexagone qu'en outre-mer.

Mon ministère a anticipé la situation que nous traversons en renforçant les liens avec les municipalités, les sapeurs-pompiers, la sécurité civile et la Croix-Rouge. Nous nous appuyons tout particulièrement sur la mobilisation des élus locaux et des maires. Grâce à eux, les fichiers des personnes vulnérables sont exploités afin de dispenser les premiers gestes de prévention et de favoriser l'aller vers ce « dernier kilomètre », souvent assuré par les acteurs du domicile, les centres communaux d'action sociale, et complété par des bénévoles.

Ne nous voilons pas la face quant à la situation des urgences et aux difficultés qu'elles rencontrent. Vous avez évoqué une situation qui vous tient particulièrement à cœur et qui vous mobilise, celle de la Mayenne. Je m'y rendrai ce vendredi pour rencontrer les élus des trois sites hospitaliers, ainsi que l'ensemble des organisations syndicales, afin de définir ensemble l'organisation territoriale de la prise en charge des soins, nécessaire tant dans votre département que dans l'ensemble du territoire national. *(Mme Valérie Bazin-Malgras applaudit.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Guillaume Garot, à qui il reste une seconde. *(Sourires.)*

M. Guillaume Garot . Cela ne suffira pas, monsieur le ministre ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EcoS.)*

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 845

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juillet 2025